

DECLARATION DE CONFORMITE UE

Equipement de Protection Individuelle: **BUILDER**,



Mis sur le marché par:

HANDEX SAS

4, rue du Président Carnot

69002 LYON

FRANCE

Téléphone: +33 (0)4.78.37.07.37

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant ci-dessus nommé HANDEX,

**DECLARE que l'Equipement de Protection Individuelle: BUILDER,
code article 2116, lot de fabrication n° 8428/**

Gant de protection pour les travaux de manutention en milieu sec, coupé cousu en croûte naturelle de bovin et toile en coton/polyester, retour sur index, majeur, annulaire et paume renforcés, protège métacarpe, ongles, élastique de serrage sur le dos, manchette toile.

Gant de protection préconisé pour les travaux de manutention en milieu sec.

Est conforme aux exigences du Règlement 2016/425 et au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type **N° 0075/2697/162/03/19/0891** selon les **références normatives EN 420 + A1 (2009), EN 388 (2016)**, délivrée à la société HANDEX SAS pour la marque JLF Pro® par l'organisme notifié :

CTC (organisme notifié n° 0075)

4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07 - France

Fait à Lyon le 03/10/2019



Par Mr Alain DELMAS

PDG